



Boss qui passe une offre d'emploi pour mon poste

Par **maxseoul**, le **26/08/2013** à **23:48**

Bonjour,

j'ai démissionné de mon emploi (durant ma période s'essai) pour 2 raisons, 1er je suis chef de cuisine j'ai fait beaucoup d'heures supplémentairement (40 h) qui devait être payé à la main (pas de choix!!!)(une des cause pourquoi le cuisinier précédents avait quitté également ce poste), mais jamais reçu la somme, et la deuxième c'est que mon boss à passer une annonce d'offre d'emploi(immédiate) pour mon poste sur le site de pole emploi la voici...:Contrat à durée indéterminée - Vous serez en charge de la préparation des plats traditionnels de l'entrée jusqu'au dessert, élaboration des menus et carte,selon les normes d'hygiène et de sécurité alimentaires, la charte qualité de l'établissement. Vous gérez les commandes, la relation fournisseurs, l'état des stocks. *Le poste est à pourvoir immédiatement* . c'est sur qu'en voyant cette annonce je ne pouvais pas me projeter dans un long futur dans mon poste (en cdi), donc le lendemain matin de cette annonce j'ai une conversation ou je lui avait fait part que je me donné 2 jours pour réfléchir sur mon futur dans cette entreprise car la confiance était parti la conversation tourna court avec mon patron un peu agité, j ai fait le service (chargé) et ensuite mon patron a voulu reprendre la conversation dans la colère et les cris en me posant un ultimatum comme quoi je devais lui dire sur le champs si je restais ou dimensionné!!!!!!! j'ai donc démissionné...que dois je faire????
Merci

Par **janus2fr**, le **27/08/2013** à **08:10**

Bonjour,

Si j'ai bien compris, vous n'avez pas démissionné mais rompu votre période d'essai. Vous demandez ce que vous pouvez faire, mais je ne vois pas bien de recours dans votre situation, vous avez de vous même rompu votre période d'essai !